

REAL ESTATE
ADVICE

**Société par actions
simplifiée au capital de
1.000 Euros**

**Siège social : 91, rue du Faubourg Saint Honoré 75008 PARIS
538 075 615 RCS PARIS**

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 28 JUILLET 2025**

L'an deux mille vingt-cinq,
Le 28 juillet,
A 16 heures,
Au siège social,

LE SOUSSIGNE, Monsieur Jean-Patrick DELORME agissant en qualité de Président et associé unique de la société REAL ESTATE ADVICE,

A pris les décisions suivantes :

- Transfert du siège social
- Mise à jour des statuts
- Pouvoirs pour accomplir les formalités

PREMIERE DECISION

L'Associé unique décide de transférer le siège social, à compter de ce jour, au 105 Rue Jules Guesde 92300 LEVALLOIS PERRET.

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique décide en conséquence de modifier l'article 3 des statuts de la manière suivante :

« Article 3 – Siège social

*Le siège social de la société est fixé au **105 Rue Jules Guesde 92300 LEVALLOIS PERRET.** »*

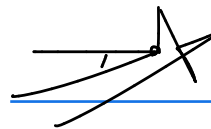
Le reste de l'article demeure inchangé.

TROISIEME DECISION

L'Associé unique délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour effectuer toutes formalités légales.

De tout ce que dessus, l'Associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Jean-Patrick DELORME
Associé unique et Président



JEAN PATRICK DELORME (7 août 2025 11:31:44 GMT+2)